



# ASSOCIATION THÉÂTRE DURANCE

RAPPORT MORAL  
ANNÉE 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20230614-39\_14062023

# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

---

Chères adhérentes, chers adhérents,

Je vous remercie pour votre présence et c'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous, dans ce moment important de la vie de notre association qu'est l'Assemblée Générale.

Le présent rapport porte sur l'exercice 2022 à cheval sur les saisons 2021-2022 et 2022-2023 du Théâtre Durance. Si la première saison a encore été marquée par les conséquences de la pandémie de Covid 19, notamment avec une ouverture au public soumise durant de longs mois à l'obligation du pass sanitaire puis vaccinal, la seconde en revanche nous a permis de renouer avec une activité pleine et entière, comparable à la saison 2018-2019.

## **Concernant la saison 2021-2022 :**

Au sortir des confinements et des contraintes de fermetures administratives qui ont fortement impacté la saison 2020-2021, nous avons imaginé au contraire une saison de reprise, pleine de nouveautés mais aussi de reports de spectacles annulés les deux saisons précédentes.

La programmation a donc été très riche, puisque ce sont près de 60 propositions artistiques qui ont été présentées aux spectateurs, représentant 105 levers de rideaux. Ceci marque une montée en puissance très importante. Pour rappel, durant les saisons « ante-covid », nous étions plutôt sur une quarantaine de propositions pour une moyenne de 75 levers de rideaux.

Nous avons pu supporter financièrement cette belle et grande saison grâce aux fonds dédiés qui ont été provisionnés les deux années précédentes et qui nous ont permis de reprogrammer des spectacles qui avaient été annulés. Nous avons également continué à bénéficier des aides dites Covid, même si dans une moindre mesure que l'année 2021. L'aide exceptionnelle de la Drac, via le Plan de Relance, nous a permis notamment d'étoffer nos rendez-vous musicaux tels Les Escapades (3 soirs au lieu de 2) et En attendant les Escapades (4 soirées au lieu de 2).

Cette saison a également été marquée par 2 éditions des Escapades : une première en septembre, en ouverture de saison, report de l'édition prévue en juin 2021, et la seconde en juin 2022.

Lors de la saison 2020-2021, nous avons fait le choix de modifier notre grille tarifaire, dont le fait le plus marquant a été l'abandon de l'abonnement. Pour la saison 2021-2022, nous avons entériné la fin de l'abonnement, et avons simplifié la grille en passant de 3 à 2 tarifs. L'offre à destination des plus jeunes et des personnes bénéficiaires des minima sociaux n'a, quant à elle, pas évolué et reste basse (de 3 à 8 €).

Malgré ces bonnes nouvelles, et ces moyens financiers accrus, les retrouvailles avec le public ont pris du temps. D'abord parce qu'il fallait que les spectateurs retrouvent le chemin du Théâtre, abandonné depuis près de deux années. Ensuite parce que la réouverture au public s'est accompagnée dès le mois de septembre de l'obligation de présenter un pass sanitaire, puis un pass vaccinal dès janvier 2022. Cette contrainte a fortement impacté la fréquentation du public, de nombreux spectateurs nous faisant part de leur opposition à cette règle. Ces mois de contrôle ont

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20230614-39\_14062023

été difficilement vécu par les salarié.e.s, dont un grand nombre a été pris à partie par des spectateurs particulièrement mécontents.

Le retour massif des spectateurs est tout à fait concomitant avec la levée du pass vaccinal, en mars 2022. C'est donc une fin de saison joyeuse que nous avons vécue, avec le point d'orgue des Escapades qui ont eu la saveur d'une grande fête de retrouvailles.

C'est donc avec beaucoup plus d'allégresse que nous avons construit, présenté et démarré la saison 2022-2023, forte d'une quarantaine de spectacle et d'environ 90 levers de rideau. Cette dernière a démarré en fanfare, avec une adhésion du public tout à fait reconfortante et qui ne s'est pas démentie de toute la saison.

Cette année 2022 marque aussi le travail important mené par la Directrice, pour répondre aux attentes du Ministère de la Culture, dans la perspective d'une labellisation en Scène nationale. Rappelez-vous, la visite de membres de la DGCA en octobre 2021 nous avait conforté dans le bienfondé et la légitimité de notre demande, encore fallait-il donner une dimension départementale au projet du Théâtre Durance, et construire cette relation avec les élu.e.s de notre territoire.

Cette démarche de concertation, à laquelle Claude Fiaert, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération a pris également une part importante, a été très fructueuse. Ce sont aujourd'hui 4 intercommunalités de notre département qui, en plus de PAA, ont accepté d'adhérer au projet de notre association : la communauté de communes du Sisteronais-Buëch, la communauté de commune Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon, la communauté de communes Alpes Provence Verdon et Durance Luberon Verdon Agglomération. Les contenus ont été partagé et négociés avec chacune d'entre-elles, qui ont donné lieu à des contractualisations formalisées et effectives en 2023.

Par la suite, nous avons redéposé une demande officielle en novembre 2022, et j'ai l'honneur, la joie et la fierté de vous annoncer aujourd'hui que la Ministre a enfin attribué ce label tant attendu au Théâtre Durance. C'est une grande fierté, et une grande joie aussi.

Je tiens donc à remercier chaleureusement nos partenaires institutionnels pour leur soutien indéfectible, et avec qui nous faisons le Théâtre Durance : la communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération, l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur), la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le département des Alpes de Haute-Provence, sans oublier nos nouveaux partenaires CCSB, CCVUSP, CCAPV et DLVA.

Alfred Martin  
Président